



BIÉLORUSSIE

Loukachenko réélu sans surprise,
manifestation réprimée

Page B 3



CULTURE

Jacqueline de Romilly rejoint
ses « chers Grecs »

Page B 8

LE MONDE

Mauvaise année
pour l'Europe

FRANÇOIS BROUSSEAU

L'année qui s'achève aura été l'année noire de l'Europe. Déclin américain, émergence de plus en plus agressive de la Chine, remontée de l'Amérique latine (et même un peu de l'Afrique, malgré les Laurent Gbagbo et Robert Mugabe du continent noir): tout cela est vrai, tout cela s'est confirmé cette année encore... Mais s'il faut désigner, en 2010, un continent paralysé par ses contradictions, c'est bien de l'Europe qu'il s'agit.

C'est là, sur le Vieux Continent, que les métastases de la crise financière de septembre 2008 aux États-Unis ont fait et continuent de faire le plus de mal aujourd'hui. C'est là — dans le contexte d'une identité continentale incertaine et d'une monnaie commune contestée — que la crise financière s'est transmuée, le plus clairement, en crise économique et politique de premier ordre.

C'est là que cette « terre de coopération et d'intégration », rêvée par les pères de l'Europe, est devenue un espace de concurrence féroce, voire de guerre économique entre des États-nations... de plus en plus « séparés » par leur monnaie commune.

C'est aussi là, sur le Vieux Continent, que la nouvelle religion de l'austérité « immédiate et à tout prix », de la priorité donnée quasi exclusivement à la lutte contre les déficits publics, a frappé de plein fouet en 2010, l'Allemagne et le Royaume-Uni en tête. Et c'est là, peut-être, qu'elle se verra réfutée en 2011 par une rechute, conséquence justement de cette orthodoxie ultradogmatique et trop pressée.

Parmi les petites et grandes leçons de 2010, il y a cette histoire parallèle de l'Islande et de l'Irlande. En 2009, un adage instantané à l'ère Twitter disait: « Quelle est la différence entre l'Irlande et l'Islande? Une lettre... et six mois. »

Sous-entendu: l'Islande vient de couler, avec ses prêts bancaires délirants et ses bandits cravatés qui s'enfuient avec la caisse (on était alors en janvier 2009)... et l'Irlande va suivre sous peu.

La suite a été fort instructive, mais pas tout à fait dans le sens prévu à l'époque. L'Irlande a bel et bien « coulé » à son tour, son budget complètement jeté à terre par l'éclatement de la bulle immobilière et de colossales faillites bancaires... directement absorbées par l'État. Elle a même suivi, à l'automne 2010, la pauvre Grèce sur les traces d'un sauvetage « forcé » — bien que toujours temporaire — réalisé par l'Union européenne et le Fonds monétaire international.

Mais la petite Islande, elle — moins de deux ans après avoir touché le fond — montre des signes de reprise économique: reprise négociée sans coupes sauvages dans son modèle social et sans exode de sa population.

Pourquoi? Parce que l'État islandais — contrairement à l'État irlandais — a refusé de reprendre à son compte une bonne partie des dettes privées contractées par des banques aventuristes dont les patrons se sont enfuis. Et parce que l'Islande... possède sa propre devise, qu'elle a laissé se dévaluer considérablement (de quelque 30 %) pour absorber le choc de la crise.

Bien entendu, l'Islande est un pays minuscule qui, du fait de sa taille, affecte peu les équilibres internationaux et en tire peut-être, à l'inverse, une certaine liberté de manœuvre face aux tendances mondiales. Son exemple n'est pas forcément exportable.

Mais il est savoureux de voir aujourd'hui une Irlande se conformer comme un bon petit singe aux nouveaux canons de l'austérité, sans que ses indicateurs économiques ne s'améliorent... tandis que l'Islande est apparemment récompensée pour avoir dit « merde! » aux banquiers et à la nouvelle orthodoxie européenne qui répète: « Coupez! Coupez partout! »

Derrière les histoires de l'Irlande et de l'Islande — auxquelles on pourrait ajouter la Pologne, unique pays de l'Europe qui n'a pas connu une récession en 2008-2009 et qui se félicite aujourd'hui d'avoir toujours son cher zloty (dévalué) à la place de l'euro! — se profile un questionnement grave sur l'avenir de l'union monétaire européenne et de l'Union tout court.

D'où le débat actuel, qui oppose deux camps. D'abord, celui des tenants d'une intégration politique plus poussée: seule façon, selon eux, de résoudre la contradiction entre une monnaie unique et des pays souverains profondément différents. Ensuite, le camp de ceux qui disent, comme le député français Nicolas Dupont-Aignan, dans *Le Monde* de vendredi, qu'il faut rétablir les monnaies nationales, corollaires obligés, selon lui, de la liberté d'action gouvernementale et de la souveraineté nationale.

François Brousseau est chroniqueur d'information internationale à Radio-Canada. On peut l'entendre tous les jours à l'émission *Désautels* à la Première Chaîne radio et lire ses carnets dans www.radio-canada.ca/nouvelles/carnets.

francobrouso@hotmail.com



Soldats afghans à Kaboul sur les lieux d'un des deux attentats, hier, en Afghanistan

Guerre en Afghanistan

2010, l'année la plus meurtrière

Le nombre de soldats étrangers tués a franchi la barre des 700; décès du 154^e militaire canadien

L'Afghanistan a été, ce week-end, le théâtre d'attaques meurtrières de la part des talibans au moment où le bilan des soldats étrangers tués franchissait la barre des 700 en 2010. Depuis 2001, au moins 2270 militaires étrangers sont morts, dont 154 Canadiens.

À au moins treize soldats et policiers afghans ont été tués dans deux attaques-suicides séparées contre l'armée afghane hier, l'une à Kaboul, l'autre à Kunduz (nord), tandis que le bilan des soldats étrangers tués a franchi la barre des 700 en 2010, de loin l'année la plus meurtrière depuis le renversement du régime taliban en 2001.

Parmi ces militaires étrangers tués en Afghanistan, un 154^e soldat canadien a trouvé la mort. Le caporal Steve Martin a été tué samedi au cours d'une patrouille à la suite de l'explosion d'une bombe artisanale, a indiqué hier le ministère de la Défense du Canada.

Steve Martin « était en opération dans la province de Kandahar », indique le ministère dans un communiqué. « Nous n'oublierons pas ce soldat alors que nous continuons à apporter la sécurité et l'espoir aux gens de la province de Kandahar », ajoute le document.

« C'est grâce aux soldats canadiens comme lui que nous continuons de faire des progrès réels en Afghanistan, de reconstruire le pays et de contribuer à la paix et à la sécurité de sa population », a dit de son côté le premier ministre Stephen Harper, également dans un communiqué.

Sur le terrain, deux extrémistes portant des vestes bourrées d'explosifs ont attaqué un autocar transportant des officiers de l'armée afghane à Kaboul, tuant cinq militaires et en blessant neuf autres.

Les talibans ont revendiqué la responsabilité de cette attaque, la plus importante dans la capitale afghane depuis le mois de mai, lorsque six soldats étrangers avaient péri dans un attentat à la voiture piégée.

Les deux assaillants ont ouvert le feu contre l'autocar sur la principale route menant de Kaboul à Jalalabad, un peu plus à l'est, le long de laquelle se trouvent des casernes de l'OTAN et de l'armée afghane. L'un d'eux s'est fait exploser et l'autre a été abattu par la police avant d'actionner sa bombe. Les images télévisées du véhicule calciné ont témoigné de la violence de l'attaque.

Dans le nord du pays, neuf militaires et policiers afghans ont été tués et quinze autres blessés à Kunduz, où la chancelière allemande Angela Merkel s'était rendue la veille à la rencontre des soldats allemands de la Force internationale d'assistance à la sécurité (ISAF).

VOIR PAGE B 2 : ANNÉE

Israël et ses Arabes

Des rabbins lancent un appel à la discrimination

DELPHINE MATTHIEUSSENT

Plusieurs centaines de rabbins orthodoxes ont publié une lettre ouverte appelant les juifs à ne pas vendre ou louer à des non-juifs un logement, un acte qu'ils qualifient de « sacrilège ». Particulièrement visés: les Arabes, qui constituent 20 % de la population israélienne. « Quiconque vend ou loue un appartement [à des non-juifs] dans un quartier où vivent des juifs cause un grand tort à ses voisins, vu que le mode de vie [des non-juifs] est différent de celui des juifs, qu'ils nous persécutent et viennent s'immiscer dans notre existence », estiment les quelque 300 signataires.

L'appel a provoqué un tollé dans les médias israéliens et les organisations de défense des droits de l'homme. Plusieurs dizaines d'autres rabbins l'ont également dénoncé: ils l'estiment fondé sur une interprétation fallacieuse et anachronique des textes religieux juifs. La controverse est d'autant plus vive que les auteurs de la lettre sont dans leur grande majorité des rabbins fonctionnaires, qui assurent les services religieux dans les synagogues municipales ou dirigent des écoles religieuses.

« Le racisme financé par le contribuable », a titré le quotidien (de gauche) *Haaretz* dans son éditorial.

Le manifeste a été condamné par plusieurs dirigeants politiques, y compris le premier ministre israélien, Benjamin Nétanyahou.

« Comment réagirions-nous si quelqu'un proclamait qu'il est interdit de vendre des maisons à des juifs? », s'est-il interrogé, faisant allusion à l'histoire de l'antisémitisme en Europe. Cette condamnation morale n'a cependant pas été suivie de sanctions malgré les nombreux appels, notamment de députés arabes israéliens, à des poursuites pour incitation à la haine raciale et à démettre immédiatement les rabbins concernés.

Le poids politique des religieux en Israël est à nouveau sur la sellette: comment sévir contre des rabbins ultraorthodoxes lorsque le ministre des Affaires religieuses est lui-même un ultrareligieux, affilié au Shas, un des partis de la coalition gouvernementale?

Malgré les critiques, de nombreux Israéliens se reconnaissent dans le manifeste, souligne le sociologue Menachem Friedman, professeur à l'Université Bar-Ilan. « Les rabbins disent tout haut ce que beaucoup d'Israéliens pensent tout bas. » Pour lui, les signataires jouent sur les angoisses de la population: « Avec leur dénonciation des non-juifs, ils condensent toutes les peurs, peur des Arabes systématiquement associés au Hamas et au Hezbollah, crainte provoquée par l'afflux de réfugiés d'Érythrée ou du Soudan qui engendrent les mêmes réactions de racisme qu'en Europe. Les rabbins surfent sur la tendance au repli de la société israélienne qui se vit de plus en plus comme une forteresse assiégée. »

Libération

Crise ivoirienne

L'ONU dénonce des exactions « massives »

Abidjan — L'ONU a dénoncé hier des « violations massives des droits de l'homme » qui ont fait plus de 50 morts ces derniers jours en Côte d'Ivoire et a rejeté l'exigence de Laurent Gbagbo d'un retrait des Casques bleus.

À Genève, la Haute commissaire aux droits de l'homme des Nations unies, Navi Pillay, a affirmé que les violences ont fait « ces trois derniers jours plus de 50 morts et plus de 200 blessés ».

Jusqu'à présent, les bilans sur place faisaient état de 11 à une trentaine de morts depuis jeudi dans des violences entre partisans de Laurent Gbagbo et d'Alassane Ouattara, qui se disputent la présidence depuis le scrutin du 28 novembre. Le gouvernement Ouattara a parlé hier de « 45 morts » depuis jeudi.

La responsable onusienne s'est inquiétée de « violations massives des droits de l'homme », évoquant notamment des enlèvements dont ont fait état des « centaines de victimes et membres de leurs familles ».

Selon elle, ces enlèvements seraient commis « particulièrement la nuit, par des individus armés non identifiés en tenue militaire, accompagnés d'éléments des Forces de défense et de sécurité [FDS] ou de milices ». Les FDS sont le pilier sécuritaire du régime Gbagbo.

La Côte d'Ivoire est sous couvre-feu nocturne depuis la veille de la présidentielle du 28 novembre.

Les Nations unies reconnaissent Ouattara comme président élu, à l'image de la quasi-totalité de la communauté internationale. Le Canada a à son tour hier appelé Gbagbo à partir.

Fin de non-recevoir

L'ONU a opposé une fin de non-recevoir à la demande du président sortant d'un retrait de sa mission dans le pays, l'ONUCI. Le secrétaire général Ban Ki-moon l'a averti des « conséquences » s'il s'en prenait à elle.

L'ONUCI a toutefois poursuivi hier ses patrouilles dans Abidjan.

Peu avant que Gbagbo n'exige le retrait des Casques bleus (10 000 hommes) et des 900 soldats français de la force Licorne, le siège de l'ONUCI à Abidjan avait essuyé des tirs d'hommes armés « vêtus de tenues militaires » dans la nuit de vendredi à samedi, selon la mission. Le président sortant et les FDS ont accusé l'ONUCI d'appuyer militairement l'ex-rébellion des Forces nouvelles (FN) alliée à Ouattara. Mais Ouattara a écrit à Ban Ki-moon pour lui dire qu'il demande le maintien des Casques bleus et que « les décisions de Laurent Gbagbo sont nulles et de nul effet », selon Patrick Achi, porte-parole de son gouvernement.

Le Conseil de sécurité doit se réunir aujourd'hui pour évoquer la situation dans le pays et le renouvellement du mandat de l'ONUCI, qui expire le 31 décembre.

En raison du risque de « violences », le Royaume-Uni a recommandé hier à ses ressortissants de quitter la Côte d'Ivoire. Les États-Unis ont ordonné aux employés non essentiels de leur ambassade et à leurs familles de quitter le pays. Le durcissement du régime Gbagbo s'est également traduit par la suspension de la publication de plusieurs journaux favorables à Alassane Ouattara.

La montée de la tension entre les deux camps se traduit à l'étranger. En France, où vit une forte communauté ivoirienne, des heurts à Paris entre partisans de Gbagbo et Ouattara ont fait deux blessés, dont un à l'arme blanche.

Agence France-Presse



LUC GNAGO REUTERS

Une partisane de Laurent Gbagbo, samedi

ANNÉE

SUIVE DE LA PAGE B 1

D'après le ministère de la Défense, quatre kamikazes au moins ont attaqué un centre de recrutement de l'armée. Deux se sont fait exploser à l'entrée du complexe. Deux autres ont réussi à pénétrer dans l'enceinte, où des combats ont éclaté et se sont poursuivis jusque dans l'après-midi.

De la fumée et des flammes se sont élevées des bâtiments vers lesquels ont convergé des renforts militaires afghans et étrangers.

L'artillerie a ouvert le feu par moments contre les bâtiments, dont se sont échappés une quarantaine de militaires. À l'intérieur, des tirs d'armes légères ont retenti.

Dans un communiqué, le président Hamid Karzai a qualifié ces attaques de «crime important et impardonnable [commis par] des ennemis de l'Afghanistan opposés au renforcement des forces de sécurité afghanes».

Le bilan des pertes étrangères en Afghanistan a atteint les 700 morts pour la seule année 2010 au cours de la nuit de samedi à hier.

Les pertes étrangères en 2010 dépassent largement celles de 2009, qui était pourtant la pire année jusqu'à présent avec 521 tués. Les opérations contre la rébellion islamiste des talibans ont gagné en intensité depuis 18 mois.

Au total, au moins 2270 militaires étrangers, dont environ deux tiers d'Américains, sont morts en Afghanistan depuis 2001, selon des statistiques établies par Reuters et le site internet www.iCasualties.org.

Cibles plus faciles en raison de leur équipement souvent insuffisant, l'armée et la police afghanes ont probablement subi des pertes bien plus élevées, mais le gouvernement ne publie aucune donnée précise. Elles constituent en outre des cibles stratégiques pour les talibans car elles sont censées prendre à terme la relève des forces étrangères pour assurer la sécurité du pays.

Le nombre de victimes civiles du conflit a aussi atteint un niveau record cette année.

Le président américain Barack Obama a fait état cette semaine de progrès contre les talibans tout en admettant que de nombreux défis restaient à relever. Il a jugé que les États-Unis étaient sur la bonne voie pour commencer à retirer leurs soldats d'Afghanistan à partir de juillet 2011, comme prévu. Les talibans ont qualifié ces propos de propagande.

Reuters et Agence France-Presse

Vaincre al-Qaïda

Washington — Le vice-président américain, Joe Biden, a souligné, hier, qu'un des objectifs de la guerre en Afghanistan était de s'assurer que des extrémistes islamistes ne parviennent pas à renverser le gouvernement du Pakistan, un pays doté de l'arme nucléaire.

Biden a rappelé que l'objectif de la guerre en Afghanistan était de vaincre al-Qaïda, afin de l'empêcher de mener des «attentats contre les États-Unis», mais aussi de «s'assurer que des terroristes ne renversent pas le gouvernement du Pakistan, une puissance nucléaire». Il a rappelé que les États-Unis avaient éliminé nombre de responsables d'al-Qaïda au cours de l'année. «Est-ce que cela signifie que nous avons réussi? Non. Est-ce que cela signifie que nous sommes dans une bien meilleure posture qu'il y a un, deux ou trois ans? Oui», a ajouté Biden lors de l'émission *Meet the Press*. Un rapport remis jeudi au président Barack Obama, effectuant le bilan d'un an de stratégie dans la région, indique que les États-Unis et leurs alliés parviennent à contrer les talibans en Afghanistan et à contenir les chefs d'al-Qaïda au Pakistan, mais que ces progrès restent fragiles. Dans une allocution prononcée jeudi à l'occasion de la remise de ce rapport, Obama a appelé le Pakistan à lutter contre les repaires d'extrémistes sur son territoire, estimant que les progrès en la matière n'avaient pas «été assez rapides». Obama a confirmé qu'il se rendrait en 2011 au Pakistan et s'est engagé à continuer à aider le pays, pour lequel le Congrès a adopté en 2009 un paquet d'aides de 7,5 milliards de dollars.

Agence France-Presse



L'ambassadeur nord-coréen aux Nations-unies, Sin Son-ho, lors de la séance extraordinaire du Conseil de sécurité, hier à New York.

Réuni en séance extraordinaire

Le Conseil de sécurité est divisé sur la Corée du Nord

Nations unies — Le Conseil de sécurité des Nations unies s'est réuni hier en séance extraordinaire pour débattre de la tension dans la péninsule coréenne, mais les cinq grands n'ont pas pu s'accorder sur le fait de savoir s'il fallait ou non imputer publiquement à la Corée du Nord la responsabilité de la crise.

La Chine, alliée de Pyongyang, et la Russie refusent l'idée de faire porter le blâme sur la Corée du Nord, ont déclaré à Reuters des diplomates sous le couvert de l'anonymat.

Les 15 membres du Conseil de sécurité se sont réunis à huis clos pour tenter de s'entendre sur un communiqué qui, selon le représentant permanent de la Russie, Vitali Tchourkine, devrait être un appel à la retenue dans la péninsule coréenne.

Des diplomates ont déclaré à Reuters qu'un projet de déclaration russe préconise que le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, dépêche un émissaire à Séoul et à Pyongyang pour appeler à une solution pacifique.

Ce projet de texte russe a été jugé inacceptable par Washington, Londres, Paris et Tokyo. Parallèlement, un projet de déclaration britannique, obtenu par Reuters, demande au Conseil de sécurité de «déplorer» les derniers actes de la Corée du Nord et d'appeler Pyongyang à «agir avec retenue», mais

Moscou et Pékin ont rejeté ce texte. Au même moment, l'armée nord-coréenne a placé en état d'alerte ses unités d'artillerie déployées le long de la côte occidentale de la péninsule en prévision de manoeuvres militaires sud-coréennes, a rapporté hier l'agence de presse sud-coréenne Yonhap. Le ministre sud-coréen de la Défense n'a pas commenté pour le moment la nouvelle.

La Corée du Sud prévoit d'effectuer d'ici demain soir des manoeuvres avec des munitions réelles au large de l'île de Yeonpyeong, bombardée le 23 novembre par la Corée du Nord.

Ces exercices militaires à munitions réelles sur une île dont la Corée du Nord revendique la possession font redouter une nouvelle escalade entre les deux Corées. La Corée du Nord a qualifié de «suicide» la décision sud-coréenne de procéder à des manoeuvres militaires sur l'île de Yeonpyeong, que Pyongyang a bombardée le mois dernier.

Elle a prévenu vendredi que sa riposte à des manoeuvres sud-coréennes dans le secteur serait plus forte que le bombardement du 23 novembre, au cours duquel ses 170 obus d'artillerie ont fait quatre morts sur l'île sud-coréenne. La Corée du Sud avait alors répliqué par 80 obus.

Reuters

START: deuxième échec républicain

Washington — Une deuxième tentative des sénateurs républicains d'amender le nouveau traité START de désarmement nucléaire avec la Russie a échoué hier et des responsables démocrates ont dit avoir bon espoir de réunir suffisamment de voix pour ratifier l'accord.

Des sénateurs démocrates inquiets de la disparité entre la Russie et les États-Unis dans le domaine des armes nucléaires tactiques et à courte portée ont déposé un amendement qui aurait mentionné la question dans le préambule de l'accord, mais il a été rejeté par 60-32.

L'adoption de l'amendement aurait de fait anéanti le traité en rendant nécessaire une nouvelle négociation avec Moscou.

Le sénateur démocrate Bob Casey a assuré que les membres des deux partis étaient préoccupés par les armes nucléaires tactiques russes, mais que le nouveau traité START ne les mentionnait pas pour la bonne raison qu'il s'agit d'un accord portant sur les armes atomiques stratégiques — à longue portée.

La Russie disposerait d'environ 2000 armes nu-

cléaires tactiques déployées, contre 500 pour les États-Unis, selon la Fédération des scientifiques américains. Les élus américains redoutent que ces armes ne soient pas suffisamment protégées et risquent de tomber aux mains de groupes extrémistes. Ils craignent aussi que les Russes soient plus prompts à les utiliser.

Il a déclaré le sénateur républicain Jon Kyl. «Pour les Russes, les armes nucléaires tactiques sont des armes de champ de bataille au même titre que l'artillerie». Selon lui, les négociateurs américains auraient dû profiter de l'intérêt des Russes à la conclusion d'un nouveau traité sur les armes stratégiques pour les inciter à engager des discussions sur les armes nucléaires à courte portée.

Le sénateur démocrate John Kerry, qui dirigeait les débats en sa qualité de président de la Commission des relations extérieures, a souligné qu'en l'absence d'un accord sur la réduction des armes stratégiques, les Russes n'accepteraient pas de discuter des armes tactiques.

Reuters

Selon Human Rights Watch

Israël étouffe le développement de la Cisjordanie

Jérusalem — Israël réprime la mise en valeur économique de la Cisjordanie et de Jérusalem-Est tout en finançant généreusement la construction d'implantations juives dans les territoires palestiniens occupés, estime l'ONG Human Rights Watch dans un rapport publié hier.

Pour HRW, dont le siège est à New York, «la politique israélienne sur la rive occidentale du Jourdain est très discriminatoire envers la population palestinienne, en la privant de l'accès à des services de base alors que les colons sont très bien servis».

Cette étude de 166 pages privilégie la politique israélienne dans les secteurs de Cisjordanie où l'Autorité palestinienne n'a pas son mot à dire aux termes des accords intérimaires de paix, ainsi que dans la partie orientale de la Ville sainte, annexée par l'État juif après sa conquête par Tshahal en 1967.

Le rapport cite des cas de villages cisjordaniens privés d'électricité, d'eau courante et d'accès routiers, alors que les colonies voisines disposent de toutes ces infrastructures.

Selon HRW, les autorités israéliennes avancent des raisons touchant à des préoccupations de sécurité pour expliquer ces différences de traitement.

Mais Carroll Bogert, porte-parole de l'ONG, parle de «discriminations systématiques s'expliquant par le simple fait de la race, de considérations ethniques et touchant aux origines nationales [des Palestiniens], qui sont privés d'électricité, d'eau, d'écoles et d'accès au réseau routier».

Interrogé sur ce rapport, le porte-parole du premier ministre israélien Benjamin Nétanyahou a déclaré que HRW avait amplement fait la preuve par le passé de son parti pris anti-israélien.

«Malheureusement, ces dernières années, toute une série d'exemples documentés ont montré que les études d'Human Rights Watch sont très clairement polluées par des dessins hostiles à Israël», a déclaré Mark Regev. Quelque 2,4 millions de Palestiniens vivent en Cisjordanie aux côtés de plus de 400 000 colons israéliens.

Reuters

Les Palestiniens enterrent les propositions de Clinton

Jérusalem — Déçus par le gouvernement Obama, les Palestiniens ont de facto enterré les dernières propositions américaines de relance du processus de paix, moribond, pour tenter à la place d'obtenir une reconnaissance internationale de l'État palestinien sur les frontières de 1967.

Pour le négociateur palestinien Nabil Chaath, le processus de paix est dans un «coma profond» et les tentatives de la secrétaire d'État Hillary Clinton pour le ressusciter sont «totalement inutiles» en l'état.

«Ce processus de négociation n'a plus la moindre crédibilité», a estimé samedi Chaath en qualifiant l'«exercice de futilité et ridicule», parlant même de «nausée» devant l'impasse, due selon lui à l'intransigeance du gouvernement Nétanyahou et à l'impuissance de Washington.

Selon le président palestinien Mahmoud Abbas, Benjamin Nétanyahou a «choisi les colonies plutôt que la paix».

«Je ne comprends pas comment on peut considérer que des colonies sont plus importantes que la paix pour les générations à venir», a-t-il dit hier.

Agence France-Presse

Téléphone : 514 985-3322

Télécopieur : 514 985-3340

LES PETITES ANNONCES

Courriel :

petitesannonces@ledevoir.com

I.N.D.E.X
REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

- 100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
100 • 150 Achat-vente-échange
160 • 199 Location
- 200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL
200 • 250 Achat-vente-échange
251 • 299 Location
- 300 • 399 MARCHANDISES
- 400 • 499 OFFRES D'EMPLOI
- 500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES
- 600 • 699 VÉHICULES

LES PETITES ANNONCES

DU LUNDI AU VENDREDI
DE 8H30 À 17H00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14 h 30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone : 514-985-3322

Télécopieur : 514-985-3340

petitesannonces@ledevoir.com

Conditions de paiement : cartes de crédit

103
CONDOMINIUMS
ET COPROPRIÉTÉS

SANCTUAIRE DU MT-ROYAL
2 cdc, 2 s/bains, garage double,
5 électros. Libre. 514-577-2465.

160
APPARTEMENTS ET
LOGEMENTS À LOUER

DISCRIMINATION INTERDITE
La Commission des droits de la personne du Québec rappelle que lorsqu'un logement est offert en location (ou sous-location), toute personne disposée à payer le loyer et à respecter le bail doit être traitée en pleine égalité, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge du locataire ou de et à ses enfants, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap.

LAVAL-CHOMEDEY 4 1/2
Aire ouverte, 3 côtés ensoleillés,
pl. flottant et céram., grand salon,
grande s. à m., 2 c.c. fermées,
3ème de triplex, 1 stat. Près Carrefour Laval, A13-15-440
Déc. 970\$ 450 508-1219.

MÉTRO CADILLAC, 3 1/2 tt réno
Demi s.-s., très clair, pl. bois,
entrées lav-séch. Idéal 1 ou 2 pers.
Libre. 575\$ 514 525-2357

VERDUN, 5 1/2, haut duplex,
3.c.c., les entrées, lav-vaiss. inclus.
Grand balcon arrière. Libre.
950\$ chauffé. 514 967-6724 (soir)

160
APPARTEMENTS ET
LOGEMENTS À LOUER

VIEUX-QUÉBEC - APPT
à partager avec pers. non-fum.
en prêt de service à Québec.
418 694-1863

169
QUÉBEC À LOUER

QUÉBEC Centre-Ville
2 1/2 meublé, tout équipé.
650\$/m. 418 681-0496

170
HORS FRONTIÈRES EUROPE
À LOUER

PARIS VII - XV Champ-de-Mars
Site exceptionnel - 2 1/2 rénové 08
Tt équipé, très ensoleillé. Sur jardin
Séjour. 514 272-1803

174
HORS FRONTIÈRES À LOUER

Condo West-Palm Beach
Période des fêtes, 2 c.c., 2 s. de b.
1000\$/sem, 514 249-1565
www.condoalouerfloride.com

176
CHALET À LOUER

À Mont-Tremblant, bord de lac.
3 chambres, 350\$ et + /sem.
www.chaletstj.com, 819-688-3347.

301
ŒUVRES D'ART

ŒUVRES D'ART
à vendre
www.oeuvresd'art.ca

307
LIVRES ET DISQUES

"Librairie Bonheur d'Occasion"
achète à domicile livres de qualité
en tout genre. 514 914-2142
4487 de la Roche/Mt-Royal

515
INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE

VOTRE ORDINATEUR BOGUE
OU RALENTIT ?
Mise à jour et réparation
P.C., Mac et portables.
10 ans d'exp. Service à domicile.
514 573-7039 Julien

575
DÉMÉNAGEMENTS

LES DÉMÉNAGEMENTS
BRETON-SAVARD
Emballage - Entreposage - Pianos.
Assurances comp. Estim. gratuite.
www.breton-savard.com
514 254-1447

QUAND LA
TOXICOMANIE
PREND TOUTE
LA PLACE

libres les premiers pas
www.portage.com

AVIS
À TOUS NOS ANNONCEURS

Veillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

LE DEVOIR ne sera pas responsable des erreurs répétées.

Merci de votre attention.

Le Mémorial
1855, rue Du Havre
Montréal Qc H2K 2K4
Tél.: 514 525-1149
Téléc.: 514 525-7999
mémorial@ledevoir.com

Pour une publication section décès
Bureau ouvert du lundi au vendredi de 10h30 à 18h30
Par Téléphone, Télécopieur ou par courriel le
samedi et dimanche de 12h00 à 17h30

LES ENFANTS
DU MONDE
ONT BESOIN
DE VOTRE AIDE

▲ comme coopérant
▲ comme bénévole
▲ comme donateur

(514) 387-2541, poste 240
Nous vous aiderons à les aider
www.monde.ca

ENCADREZ
votre petite annonce

LES PETITES ANNONCES
514 985-3322
petitesannonces@ledevoir.com

IMMOBILIER
À VENDRE / À LOUER

295\$
pour un mois
sur 4 lignes de texte.

50\$ la ligne supplémentaire. L'annonce est annulée en tout temps. La facturation s'établit alors en fonction du tarif régulier, jusqu'à concurrence du tarif promotionnel.

LES PETITES ANNONCES
514 985-3322
petitesannonces@ledevoir.com

LE MONDE



Des milliers de Biélorusses ont manifesté hier soir à Minsk, la capitale, contre la réélection d'Alexandre Loukachenko, qualifié de «dernier dictateur d'Europe» par l'ex-président George Bush.

Présidentielle biélorusse

Loukachenko réélu sans surprise, manifestation réprimée

Minsk — Les forces de l'ordre de la Biélorussie ont interpellé violemment hier soir à Minsk des centaines de personnes, mettant apparemment fin en quelques minutes à une manifestation de milliers d'opposants protestant contre la réélection attendue du président Alexandre Loukachenko.

Des centaines de membres des forces de l'ordre casqués, armés de boucliers et de matraques, sont intervenus massivement et à une vitesse foudroyante sur la place de l'Indépendance de Minsk, où se trouvent dans un même bâtiment le gouvernement, le Parlement et la commission électorale.

Frappant des manifestants, les interpellant ou les forçant à la fuite, la police a vite repris le contrôle de la place, occupée encore une heure plus tôt par des dizaines de milliers de protestataires, selon une estimation de l'AFP.

La police est intervenue alors que la foule tentait de prendre d'assaut ce vaste immeuble, en brisant portes et fenêtres. «Les forces de l'ordre ont agi dans la légalité», a estimé le chef de la police de Minsk, Leonid Farmageï, cité par l'agence de presse Itar-Tass.

Le candidat d'opposition Vladimir Nekliaev a été blessé dans ces heurts. Souffrant d'un traumatisme crânien, il a été emporté par une ambulance et était toujours à l'hôpital hier soir. L'opposition avait appelé dès samedi à un rassemblement hier pour dénoncer les fraudes électorales massives orchestrées selon elle par le pouvoir biélorusse. Les manifestants se sont d'abord rassemblés sur la place d'Octobre avant de rejoindre celle de l'Indépendance.

Selon les résultats de son-



Alexandre Loukachenko, en conférence de presse, hier

dages à la sortie des bureaux de vote annoncés par la télévision biélorusse, Loukachenko obtiendrait entre 72,2 et 81,4 % des suffrages, devançant largement ses principaux opposants, Andreï Sannikov et Vladimir Nekliaev.

«C'est ici que la Biélorussie a déclaré son indépendance en 1991 et c'est ici que la dictature de Loukachenko va tomber aujourd'hui», a déclaré Andreï Sannikov, l'un des neuf candidats de l'opposition, s'exprimant devant la foule avant les heurts. Sannikov a été lui aussi blessé lors de l'intervention policière, a rapporté la radio russe indépendante Écho de Moscou.

Loukachenko, depuis 16 ans à la tête de ce pays charnière situé entre l'Union européenne et la Russie, a été qualifié de «dernier dictateur d'Europe» par l'ancien président américain George W. Bush.

Élu en 1994 à la première élection présidentielle de la Biélorussie indépendante, la seule reconvenue comme démocratique en Occident, Loukachenko a été réélu en 2001 et 2006 à l'issue de scrutins entachés d'irrégularités et marqués par la répression des opposants.

Le dirigeant biélorusse s'en prend tantôt à l'Union européenne, accusée fin novembre de mettre son pays «sans arrêt sous pression», tantôt à la Russie, allié traditionnel et grand fournisseur d'hydrocarbures, à laquelle il a même reproché de financer ses opposants.

Personnage haut en couleur à la moustache célèbre, il n'hésite pas à s'afficher sur des terrains de hockey, en moto et est coutumier des déclarations à l'emporte-pièce.

Agence France-Presse

EN BREF

Lula de retour en 2014 ?

Rio de Janeiro — Le président sortant Luiz Inácio Lula da Silva, qui passera le pouvoir à la présidente élue, Dilma Rousseff, le 1^{er} janvier à Brasilia pourrait se présenter à la présidentielle en 2014, a déclaré le secrétaire général à la présidence et ami intime de Lula, Gilberto Carvalho. «A mon avis, il [Lula] va examiner la conjoncture. Si Dilma [Rousseff] fait un bon gouvernement, il est évident qu'elle se présentera à la réélection. S'il y a des difficultés et que Lula est la solution pour notre victoire [du Parti des Travailleurs], il pourra revenir», a affirmé Carvalho dans une interview au quotidien *O Globo* publié hier. Interrogé sur le fait qu'un retour de Lula, 65 ans, pourrait compromettre sa popularité record, alors qu'il quitte le pouvoir avec 87 % d'approbation des Brésiliens après huit ans de mandat, Carvalho a déclaré que «oui ce serait un risque [pour sa popularité] mais Lula reviendrait dans une situation très favorable. Ou très nécessaire». Malgré une popularité record, Lula ne pouvait se présenter à un troisième mandat consécutif, car la Constitution brésilienne l'interdit. Il a réussi à faire élire fin octobre sa dauphine, Dilma Rousseff, 63 ans. — AFP

Béehir veut la charia au Soudan

Khartoum — Le Soudan se dotera d'une Constitution respectant parfaitement la loi islamique en cas de sécession du sud du pays, a déclaré hier le président Omar Hassan el Béehir. «Si le Sud-Soudan fait sécession, nous modifierons la Constitution et il ne sera alors plus question de parler de diversité culturelle et ethnique», a-t-il dit à ses partisans lors d'un rassemblement à Gedaref, dans l'est du pays. «La charia et l'islam seront les principales sources d'inspiration de la Constitution, l'islam, la religion officielle, et l'arabe la langue officielle», a-t-il ajouté. Le Sud-Soudan, majoritairement chrétien et animiste, doit se prononcer sur son avenir le 9 janvier à l'occasion d'un référendum d'autodétermination. Il devrait se séparer du nord du pays, essentiellement musulman, au terme de la consultation qui durera une semaine. Hassan el Béehir a aussi défendu la flagellation en public des femmes, comme sur une vidéo diffusée sur le site YouTube montrant un policier donnant des coups de fouet à une femme agenouillée. «Si elle est fouettée conformément à la charia, il n'y a pas lieu de faire une enquête. Pourquoi certaines personnes s'offusquent-elles? C'est la charia», a-t-il dit. — Reuters



PAUL HACKETT REUTERS

Julian Assange, samedi à Suffolk, en Angleterre

Assange un «terroriste high-tech»

Washington — Le ministère de la Justice américain explore les voies juridiques pour poursuivre Julian Assange, a affirmé hier le vice-président américain, Joe Biden, qui considère le fondateur de WikiLeaks comme un «terroriste high-tech». «Nous regardons ça. Le ministère de la Justice se penche sur la question», a déclaré Joe Biden, selon la transcription d'un entretien qui devait être diffusé dimanche matin dans l'émission *Meet the Press* sur la chaîne NBC. «S'il a comploté avec un militaire des États-Unis pour mettre la main sur ces documents secrets, c'est fondamentalement différent d'un journaliste à qui on les remettrait», a jugé le vice-président. La loi américaine contre l'espionnage, datant de 1917, n'est pas taillée pour ce genre de cas, car il faut prouver que le site WikiLeaks, à l'origine de la révélation de milliers de notes diplomatiques américaines, n'est pas un média traditionnel. Les procureurs du ministère américain travaillent sur une autre base juridique. Ils cherchent à rassembler des preuves que le fondateur de WikiLeaks a «comploté», selon les mots du vice-président, en encourageant ou même en aidant en amont le militaire américain Bradley Manning, soupçonné d'avoir transmis les milliers de documents au site Internet. L'accuser de complot permettrait notamment au gouvernement américain de rendre Assange responsable d'atteinte à la sécurité nationale, tout en justifiant que les médias traditionnels restent couverts par la liberté d'expression protégée par la Constitution. — AFP

Liste du centre Simon-Wiesenthal

Les dix propos les plus antisémites cette année

Los Angeles — Le Centre Simon-Wiesenthal, de Los Angeles, a publié une liste des dix déclarations les plus antisémites en 2010, qui reflètent selon lui l'ancre de l'antisémitisme dans le pays.

Parmi les personnalités citées figurent, en première place, l'ex-doyenne des journalistes à la Maison-Blanche, Helen Thomas, le cinéaste Oliver Stone, l'ancien premier ministre malaisien Mahatir Mohammad, ainsi que le vice-ministre de l'Information de l'Autorité palestinienne, Moutawakkil Taha.

«Notre liste des dix insultes les plus antisémites couvre toute la gamme des personnalités de renom dont des journalistes, des responsables gouvernementaux, des célébrités, un cinéaste de renom et des universitaires», a déclaré le rabbin Marvin Hier, fondateur et directeur du Centre Simon-Wiesenthal, basé à Los Angeles.

«Malheureusement, notre liste montre que les dérapages antisémites que l'on croyait réservés à une petite frange lunatique font, en réalité, partie de pans majeurs de la société occidentale», a-t-il ajouté. Le 27 mai, en réponse à une question sur l'État hébreu en marge d'une célébration à la Maison-Blanche,

Mme Thomas, 89 ans, avait affirmé que les Israéliens devaient «quitter la Palestine».

«Souvenez-vous que ces gens [les Palestiniens] vivent sous occupation et qu'il s'agit de leur territoire», a dit Mme Thomas. «Ils [les juifs] peuvent rentrer chez eux, en Pologne, en Allemagne, aux États-Unis ou ailleurs.»

Oliver Stone a, lui, dû affronter une avalanche de réactions en raison de propos publiés dans le *Sunday Times*, dans lequel il affirmait que si la culture occidentale met l'accent sur l'Holocauste c'est parce que les juifs «contrôlent les médias». Le réalisateur avait aussi estimé qu'Adolf Hitler «a fait bien plus de mal au peuple russe» qu'aux juifs.

L'ex-premier ministre malaisien Mahatir Mohammad, cité en troisième position, avait, lui, affirmé en janvier dernier que les juifs «avaient toujours été un problème dans les pays européens».

Enfin, en quatrième position figure Taha pour avoir remis en cause, sur un site ministériel palestinien, le lien entre les juifs et le Mur des Lamentations, lieu saint du judaïsme à Jérusalem-Est.

Agence France-Presse

Pour

Abel

Offrez un abonnement au journal

LE DEVOIR

à un nouvel abonné et recevez
GRATUITEMENT le livre
LE DEVOIR, Un siècle québécois



POUR COMMANDER
514 985-3355 1 800 463-7559

**CETTE OFFRE EST VALABLE
POUR LES ABONNEMENTS DE :**

13 semaines, du lundi au samedi	75 \$ + taxes
26 semaines, du lundi au samedi	132 \$ + taxes
52 semaines, du lundi au samedi	252 \$ + taxes
52 semaines, le samedi	120 \$ + taxes

(ou pour tout abonnement d'une valeur de 50 \$ ou plus avant taxes)

Je choisis
LE DEVOIR
Libre de penser

Avant de communiquer avec nous,
assurez-vous d'avoir :
l'adresse complète et le numéro de téléphone
de la personne à abonner.

L'offre est valable jusqu'au 22 décembre 2010 inclusivement. Quantité de livres limitée.

ÉTHIQUE ET RELIGIONS

Enclume à Ottawa?

D'autres « horreurs » attendent Jean Charest

L'enquête sur « l'industrie de la corruption » que le PQ et les autres partis d'opposition n'ont pas pu arracher au premier ministre Jean Charest, le Bloc québécois l'a facilement obtenue du chef conservateur à Ottawa. Stephen Harper s'est exprimé, en effet, d'accéder à la demande du député Daniel Paillé. La commission exigée en vain par les Québécois de leur propre gouvernement, un comité des Communes va bientôt la leur offrir.



JEAN-CLAUDE LECLERC

Cette coalition inopinée entre les conservateurs et les bloquistes paraît prendre au dépourvu libéraux et néo-démocrates. Pour le Bloc, il est vrai, l'occasion était belle de se porter à l'aide des Québécois bafoués, et pour Harper, d'y trouver enfin de quoi former un gouvernement majoritaire. Aussi, le PLC et le NPD emboîteront-ils le pas, sous peine d'être éliminés du Québec au prochain scrutin fédéral.

Une autre « année d'horreur » s'annonce donc pour Jean Charest, lui qui comptait sur l'épuisement des gens et des révélations pour continuer son « mandat » jusqu'au bout. Du haut de la colline fédérale, l'année 2011 risque, fort probablement, de faire éclater d'autres scandales. Dès février, les intouchables qui refusent de parler à la police, ou qui plaident « coupables » pour éviter un procès, ne pourront plus aussi aisément dissimuler leurs machinations.

D'aucuns s'étonneront que les conservateurs s'allient au Bloc pour porter au seul parti fédéraliste qui subsiste au Québec — le PLQ — un coup qui risque de lui être fatal, comme la commission Gomey l'avait été pour les libéraux

fédéraux dans la province. La différence, cette fois, c'est qu'une enquête publique pourrait consolider un cabinet conservateur à Ottawa et obliger les fédéralistes à nettoyer leur écurie au Québec.

A deux reprises dans le passé, une déconfiture des libéraux provinciaux a failli laisser le Québec aux seules forces souverainistes. Leur formation n'a dû sa survie qu'aux « sauveurs » hâtivement conscripts de l'extérieur. D'abord Claude Ryan, l'ex-député de *Devoir*, remplacera Robert Bourassa, alors défait par René Lévesque en 1976. Et puis Jean Charest, une vedette conservatrice, viendra d'urgence succéder à Daniel Johnson, après que Lucien Bouchard eut failli gagner le référendum de 1995.

Aujourd'hui, Jean Charest affirme qu'il n'entend pas quitter avant la fin de son mandat et qu'il en sollicitera même un quatrième. L'homme n'en est pas à sa première épreuve politique. Il a aussi la réputation de rebondir et d'être à son meilleur dans la lutte. Mais peut-il cette fois-ci remonter la pente? Sa performance mitigée à *Tout le monde en parle* aura semé le doute même chez ses admirateurs.

Un verdict sans appel

Le verdict porté sur lui dans sa première famille politique n'a pas fait grand bruit, mais il paraît sans appel. Ainsi, le 7 décembre, Tasha Kheiriddin, brillante juriste et chroniqueuse au *National Post*, a rappelé que Jean Charest ne fut pas seulement un *tory* enthousiaste. Il a aussi empêché le PC de disparaître dans l'après-Mulrooney. « Mais surtout », écrit-elle, *il s'est battu pour le fédéralisme et l'a fait féroce lors du référendum de 1995 au Québec.* »



JACQUES NADEAU LE DEVOIR
Le premier ministre du Québec, Jean Charest

Alors présidente des jeunes conservateurs, Kheiriddin lui avait demandé quelle est politiquement sa « raison d'être ». Sa passion était claire, dit-elle. Il lui répondit spontanément: « *Le Canada est un grand pays.* »

Bien sûr, concède cette conservatrice, M. Charest ne veut pas partir alors que si peu d'électeurs l'appuient, mais « *ce sera pire s'il perd la prochaine élection provinciale.* ». Or, constate l'analyste du *Post*, il a eu sept ans pour s'attaquer aux attentes dans les urgences, aux routes qui se désagrègent, à une dette provinciale de 16 000 \$ par personne et à d'autres problèmes, toutes situations qui se sont aggravées depuis. N'est-ce pas le moment de laisser quelqu'un d'autre s'y attaquer?

Ces défis, conclut-elle, si M. Charest aime le Canada autant qu'il le dit, il voudra les remettre à un leader fédéraliste dans son propre parti, et « *non les laisser à un adversaire voué à rompre le pays qu'il a lutté si fort pour défendre.* ». Que fera le chef libéral? Rarement leader québécois aura-t-il affronté un tel dilemme.

Rester? D'autres avant lui, notamment Robert Bourassa

et, au fédéral, Pierre Trudeau, ne détestaient pas cette « menace séparatiste », qui poussait vers eux les électeurs craignant par-dessus tout la fracture du pays. Peut-être Jean Charest sera-t-il tenté d'imposer aux Québécois cette possibilité. Mais ces chefs-là n'étaient pas hantés, au sein de leur parti, par le spectre de la corruption. Cette fois, le dégoût de la pourriture politique ne l'emportera-t-il pas sur la peur d'un autre référendum?

Partir? Il faudrait que le chef libéral fasse d'abord le constat que ni son gouvernement ni le Parti québécois ne peuvent plus — sous leurs directions actuelles — faire face aux problèmes du Québec, rétablir la crédibilité de la classe politique et restaurer la confiance des Québécois dans leurs institutions. A défaut d'une « troisième voie », l'issue ne pourrait-elle pas être alors dans un changement radical à la tête de l'équipe libérale?

En tout cas, pour maints observateurs, la situation reflète une crise profonde. A en juger par les scrutins passés et les sondages présents, tout un électoralat délaisse les deux vieux partis, sans pour autant croire aux nouveaux. Et, malgré l'échec de l'Action démocratique du Québec (ADQ de Mario Dumont), qui faillit prendre le pouvoir en 2007, l'idée d'une formation nouvelle trouve encore preneur dans la population.

Bref, l'appui populaire au changement ne manque pas, c'est plutôt le changement qui est en mal d'un leader. Telle est sans doute la grâce que plus d'un Québécois se souhaitera en ce temps d'impasse collective.

redaction@ledevoir.com

Jean-Claude Leclerc enseigne le journalisme à l'Université de Montréal.

Israël limite l'aide aux étudiants juifs ultra-orthodoxes

Jérusalem — Le gouvernement israélien a décidé hier de limiter les subventions accordées aux étudiants juifs religieux orthodoxes, après des manifestations contre la volonté gouvernementale de maintenir ces aides en dépit d'un arrêt de la Cour suprême.

Le cabinet a décidé de limiter à cinq ans la durée maximum du versement de ces allocations et de réduire le nombre d'étudiants bénéficiaires, a indiqué un communiqué du cabinet.

« *La limitation de ces aides est destinée à encourager cette frange de la population à s'intégrer au marché du travail et à sortir du cycle de la pauvreté,* », a expliqué le premier ministre, Benjamin Nétanyahou.

Cette annonce intervient après une série de manifestations d'étudiants contre la décision du gouvernement de maintenir le versement d'aides sociales réservées à certains élèves des instituts talmudiques (Yéchivot), malgré un récent arrêt de la Cour suprême qui a jugé ce financement discriminatoire.

Les étudiants non religieux sont en effet contraints de travailler pour financer leurs

études, qui sont payantes en Israël, et effectuent en outre souvent des périodes de réserve à l'armée, alors que les juifs orthodoxes sont dispensés du service militaire s'ils poursuivent des études dans les Yéchivot.

Hier, le cabinet a également approuvé une allocation de 50 millions de shekels (14 millions de dollars) pour les étudiants universitaires dans le besoin, afin de satisfaire à l'exigence d'égalité exprimée par la Cour suprême dans sa décision de juin.

Dans de nombreuses familles juives orthodoxes, les hommes se consacrent entièrement à l'étude de la Torah et engendrent souvent des familles nombreuses, grâce aux dons octroyés par les Yéchivot et aux allocations familiales.

M. Nétanyahou avait déclenché une polémique en tentant de contourner la décision de la Cour suprême lorsqu'il a soumis au Parlement, dans le budget prévisionnel pour 2011 et 2012, une enveloppe spéciale de 111 millions de shekels (30,7 millions de dollars) pour ces étudiants, jusqu'alors automatiquement reconduite.

Agence France-Press

FRANCE

Marine le Pen choque les musulmans

Paris — Marine le Pen, dont la comparaison entre les musulmans qui prient dans la rue et l'Occupation a créé la controverse, a exigé hier l'arrêt de tout financement public pour la construction de mosquées.

La vice-présidente du Front national, qui était l'invitée du *Grand Jury RTL/LCI/Le Figaro*, a rejeté l'appel à la construction de mosquées par l'État pour mettre fin à cette pratique.

« *Aucun financement public d'une mosquée ni directement, ni indirectement, comme c'est trop souvent le cas,* », a dit Marine le Pen, qui brigue la succession de son père à la tête du parti d'extrême droite et espère être présente au second tour de l'élection présidentielle en 2012, forte de bons sondages d'opinion.

« *Je pense que les fidèles doivent financer leurs propres mosquées, dont je réclame qu'elles soient mo-*

destes et qu'elles ne soient pas ostensibles avec des minarets qui s'élèvent de plus en plus haut », a-t-elle ajouté.

Marine le Pen a également demandé que soit interdit le financement de la construction de mosquées par des pays « *qui ne respectent pas sur leur territoire la liberté religieuse,* », en faisant référence à l'Arabie saoudite.

Elle a maintenu que les prières dans la rue constituaient une forme d'occupation de l'espace public qui est, selon elle, illégale au regard des lois françaises sur la laïcité.

La majorité et l'opposition ont unanimement dénoncé ces propos qui semblent faire un lien entre les prières de rue et l'Occupation allemande pendant la Seconde Guerre mondiale.

Reuters

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

AVIS LÉGAUX & APPELS D'OFFRES
HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.

Publications du lundi:
Réservations avant 12 h 00 le vendredi

Publications du mardi:
Réservations avant 16 h 00 le vendredi

Tél.: 514-985-3344 Fax: 514-985-3340

Sur Internet :
www.ledevoir.com/services-et-annonces/avis-publics
www.ledevoir.com/services-et-annonces/appeles-d-offres

Courriel : avisdev@ledevoir.com

Faites marcher votre cerveau, il a besoin d'exercice!

Adoptez un mode de vie sain

Améliorez la santé de votre cerveau durant toute votre vie et aidez à réduire votre risque d'être atteint de la maladie d'Alzheimer en mangeant sainement, en restant actif et en surveillant vos chiffres (tension artérielle, glycémie, cholestérol et poids).

Faites le lien pour améliorer la santé de votre cerveau.

Visitez le www.alzheimer.ca ou communiquez avec votre société Alzheimer régionale.

Société Alzheimer

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL No.: 500-22-176755-109 COUR DU QUÉBEC-CHAMBRE CIVILE COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC, Partie demanderesse

COCCO DI FRUSCIA, Partie défenderesse

ASSIGNATION (139 C.p.c.) PAR ORDRE DU TRIBUNAL:

[1] Avis est donné à la partie défenderesse que la partie demanderesse a déposé au greffe de la Cour du Québec/chambre civile du district de Montréal une *Requête introductive d'instance*. Une copie de cette *Requête introductive d'instance*, de la *Liste de pièces* et *Pièces P-1 à P-10* ont été laissées à l'intention de la partie défenderesse, au greffe du tribunal, au palais de justice de Montréal, situé au 1, rue Notre-Dame E., salle 1.120 Il est ordonné à la partie défenderesse de comparaître dans un délai de trente (30) jours de la publication de la présente ordonnance.

[2] À défaut de comparaître dans ce délai, un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous sans autre avis dès l'expiration de ce délai.

[3] Soyez aussi avisée que la *Requête introductive d'instance* sera présentée pour décision devant le tribunal le 18 février 2011 à 9h heures en la salle 2.06 du palais de justice de Montréal. À Montréal, le 16 décembre 2010

(s) Annie Ouellette Greffière adjointe J.O. 0309

Prenez avis que la compagnie **9153-5013 QUÉBEC INC.** demandera au Registraire des entreprises la permission de se dissoudre.

Montréal, le 14 décembre 2010 (s) Michel ETHIER - Président

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL COUR DU QUÉBEC (CHAMBRE CIVILE) CAUSE: 500-22-158177-090 COMPLEXE DE L'AUTO PARK AVENUE INC. Partie demanderesse LUC FAVREAU partie défenderesse. **AVIS PUBLIC DE VENTE EN JUSTICE.** PRENEZ AVIS qu'en vertu d'un bref d'exécution, les biens de LUC FAVREAU seront vendus par huissier le 6 janvier 2011 à 11:00 heures au: 162 rue Deschamps, Repentigny conformément audit bref. Biens à vendre: Télévision à écran géant Sony, ordinateur portable Toshiba, télécopieur Toshiba, bureau de travail, ensemble de patio et plus encore. Conditions: argent comptant ou chèque visé. MARIO MATTEAU, H.J., District de Montréal. MARIO MATTEAU, Huissier de justice Permis #477. **Foisy Labrecque, Huissiers de Justice SENC,** 356, 306 Avenue, LASALLE, QC, CA, H8R 2Z7. Tél.: (514) 368-8219 Fax: (514) 368-2486.

AVIS est donné que l'inventaire des biens de feu **Madeleine O'BRIEN** en son vivant domiciliée au 6500 De Montigny, appartement 308, Montréal, Québec, H4E 5K5 et décédée le 16 août 2010, a été fait par le liquidateur successoral, Michelle TREMBLAY, peut être consulté à l'étude de:

Me Lucie NADEAU, notaire 5831 rue De Verdun Verdun, Québec, H4H 1M1 téléphone: 766-0800

DONNÉ à Montréal, ce 16 décembre 2010.

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION

PRENEZ AVIS que la corporation **FONDATION MAISON DE RÉVES** demandera au Registraire des entreprises du Québec la permission de se dissoudre.

Montréal, le 16 décembre 2010

MERCIER LEDUC, s.n.c.r.l. Procureurs de la corporation

Étude Guillaume Théberge, Huissiers de justice

COUR DU QUÉBEC PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

NO: 500-22-175662-108 COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL

Partie demanderesse: **RESTAURANT TITASH, ENI SHEHAJ ET KLAUDIA SHEHAJ**

Partie défenderesse: **ASSIGNATION 139 C.P.C.**

Avis est donné à la partie défenderesse que la partie demanderesse a déposé au greffe de la Cour du Québec, du district de Montréal, une requête introductive d'instance. Une copie de cette requête et de l'avis au défendeur ont été laissés à l'intention de la partie défenderesse, au greffe du tribunal, au palais de justice de Montréal, Local 1.120, situé au 1 Notre Dame Est, Montréal. Il est ordonné à la partie défenderesse de comparaître dans un délai de 30 jours de la publication de la présente ordonnance. À défaut de comparaître dans ce délai, un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous sans autre avis dès l'expiration de ce délai. Soyez aussi avisé que la requête introductive d'instance sera présentée pour décision devant le tribunal, le 26 janvier 2011 à 9H00 en la salle 2.06 du palais de justice de Montréal. À Montréal, le 13 décembre 2010

MARIE-FRANCE DEVLIN Greffier adjoint, C.Q.

Étude Guillaume Théberge, Huissiers de justice

COUR DU QUÉBEC PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

NO: 500-22-175797-102 COMMISSION DES NORMES DU TRAVAIL

Partie demanderesse: **NOUREDINE FAKHRI**

Partie défenderesse: **ASSIGNATION 139 C.P.C.**

Avis est donné à la partie défenderesse que la partie demanderesse a déposé au greffe de la Cour du Québec, du district de Montréal, une requête introductive d'instance. Une copie de cette requête et de l'avis au défendeur ont été laissés à l'intention de la partie défenderesse, au greffe du tribunal, au palais de justice de Montréal, Local 1.120, situé au 1 Notre Dame Est, Montréal. Il est ordonné à la partie défenderesse de comparaître dans un délai de 30 jours de la publication de la présente ordonnance. À défaut de comparaître dans ce délai, un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous sans autre avis dès l'expiration de ce délai. Soyez aussi avisé que la requête introductive d'instance sera présentée pour décision devant le tribunal, le 9 février 2011 à 9H00 en la salle 2.06 du palais de justice de Montréal. À Montréal, le 13 décembre 2010

MARIE-FRANCE DEVLIN Greffier adjoint, C.Q.

Appel de propositions

Partenariats pour un développement durable (Lignes du métro de Montréal)

Date limite : le 7 février 2011 à 10 h

La société en commandite Métrocom, partenaire de la société en commandite Transesco, filiale détenue à 100 % par la Société de transport de Montréal (STM), désire nouer quatre partenariats pour un développement durable.

Le présent appel de propositions s'adresse aux entreprises d'envergure possédant une politique de développement durable reconnue. Les quatre entreprises sélectionnées pourront associer leur nom à l'une des quatre lignes composant le réseau du métro de Montréal pendant dix ans. En contrepartie de ce privilège, les quatre grandes entreprises retenues devront verser une somme minimale annuelle de deux à six millions de dollars, selon la ligne, et faire la promotion du transport collectif et de développement durable auprès de leurs employés, de leurs clients respectifs et de leurs partenaires d'affaires.

Toutes les conditions du présent appel de propositions sont contenues dans le cahier qu'il est possible de consulter et d'obtenir par courriel à l'adresse suivante : partenariats@metrocom-sec.com.

Aucune proposition reçue après la date limite ne sera acceptée.

Pour être admissible à présenter une proposition, le candidat doit répondre aux critères suivants et fournir les documents spécifiés dans le présent avis, sans quoi sa proposition sera automatiquement rejetée.

Inclure :

- un document faisant état de l'existence et de l'historique d'une politique de développement durable chez l'entreprise ainsi que de son application concrète;
- un chèque certifié, une traite bancaire ou une lettre de garantie bancaire irrevocable de 250 000 \$ émis par une banque à charte du Canada ou par une Caisse populaire, payable à l'ordre de la Métrocom s.e.c. et valide pour 180 jours.

Les entreprises ne possédant pas de politique de développement durable de même que toute entreprise dont les valeurs entraîneraient en contradiction avec la mission de la STM verront leur proposition rejetée.

Métrocom s.e.c. tiendra une séance d'information à la date indiquée dans le cahier.

Métrocom s.e.c. ne prend aucun engagement quant à l'acceptation de la plus élevée ni d'aucune autre proposition reçue.

Toute information peut être obtenue en s'adressant à :

M^{re} Denis Dolbec, avocat
514-868-1750
partenariats@metrocom-sec.com

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée. En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

Sudoku par Fabien Savary

			4	6		7		3
4		2				5		8
5								
		4						6 2
			5	3		1	9	
2				7				
7	2					8		
9						7		4
8			9					

Niveau de difficulté : FACILE 1650

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Solution du dernier numéro

1	9	8	5	6	2	3	4	7
3	5	2	8	4	7	6	9	1
6	7	4	9	1	3	2	5	8
7	1	3	6	9	4	8	2	5
5	2	6	3	7	8	9	1	4
4	8	9	2	5	1	7	3	6
8	6	1	4	2	9	5	7	3
9	3	7	1	8	5	4	6	2
2	4	5	7	3	6	1	8	9

1649

SUDOKU : le logiciel

10 000 sudokus inédits de 4 niveaux de difficulté par notre expert Fabien Savary

En exclusivité sur le site des Mordus

www.les-mordus.com

Avis public

Montréal

ENTRÉE EN VIGUEUR DE RÈGLEMENTS

Avis est donné que le conseil de la Ville, à son assemblée du 13 décembre 2010, a adopté le règlement suivant :

08-056-2 Règlement modifiant le Règlement intérieur de la Ville sur la délégation du conseil de la Ville aux conseils d'arrondissement de certains pouvoirs relatifs à des parcs et équipements (08-056)

L'objet est de déléguer au conseil d'arrondissement de Ville-Marie, l'entretien courant de 2 nouveaux espaces publics dans le Quartier des spectacles, soit la Promenade des artistes et le Parterre.

Ce règlement est disponible pour consultation durant les heures normales de bureau à la Direction du greffe, 275, rue Notre-Dame Est et peut également être consulté en tout temps, à compter de sa date d'entrée en vigueur, sur le site Internet de la Ville : www.ville.montreal.qc.ca/reglements

Montréal, le 20 décembre 2010

Le greffier de la Ville, M^{re} Yves Saindon

QUAND LA TOXICOMANIE PREND TOUTE LA PLACE

faites les premiers pas

(514) 838-0202
www.portage.ca

PORTAGE
Pour votre bien-être

CONVERGENCE

Mea culpa, mea maxima culpa

Les meilleures gaffes médiatiques de 2010

STÉPHANE BAILLARGEON

Et le gagnant est... Ou n'est-ce pas plutôt le perdant? Enfin, l'erreur journalistique de l'année qui achève, selon le site spécialisé Regret the Error, revient au magazine américain *Cooks Source*, fermé précisément pour s'être entêté à ne pas admettre une grossière bavure.

L'affaire remonte à cinq ans. Une auteure, Monica Gaudio, découvre alors que la publication a plagié un de ses articles sur les origines européennes de l'«american pie». Elle se plaint et la rédactrice lui fait cette réponse ahurissante: ce qui se retrouve dans le web est «du domaine public». La véreuse patronne de presse ajoute que ce serait plutôt à l'auteur d'indemniser le magazine pour son «travail de réécriture»...

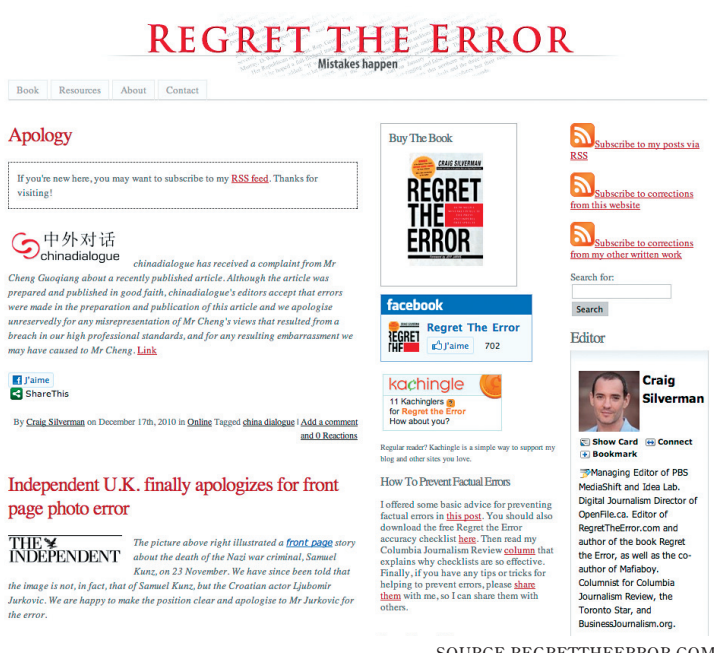
Sitôt publicisé, l'affront déclenche une chaîne de protestations des lecteurs et des internautes. Des partisans de Mme Gaudio vont même retracer plus de 160 articles publiés dans *Cooks Source* et ressemblant étrangement à d'autres diffusés auparavant en ligne. Les médias ont relayé l'info et les publicitaires ont déserté le magazine, qui a fermé en novembre. Même un petit trou peut venir à bout d'un grand navire...

En quelques minutes

«Je ne sais pas s'il y a maintenant plus ou moins d'erreurs journalistiques, par contre, une chose m'apparaît indéniable: l'impact des erreurs augmente considérablement à cause d'Internet», explique le journaliste montréalais Craig Silverman, responsable de cette étrange compétition mondiale de la bourde. «Maintenant, en quelques minutes, une erreur se répand partout, dans tous les réseaux, de Twitter à Facebook, sur tous les supports, y compris les cellulaires.»

A preuve, cette année, l'entraîneur Pat Burns, bien que mourant, a été déclaré mort avant son décès, tout comme le chanteur Gordon Lightfoot, toujours bien portant, lui. En Islande, un faux gazouillis a fait exploser un autre volcan que l'Eyjafjallajökull.

«En même temps, les nouveaux médias permettent vite de repérer les erreurs, poursuit le bon spécialiste de la mauvaise chose. La grande promesse du monde en ligne est là, dans le potentiel de mise en commun des ressources pour vérifier les faits. Cette révolution dit aussi



Le site de Craig Silverman

aux médias que, s'ils ne corrigent pas leurs erreurs, le public va s'en charger.»

Critiquer positivement

Craig Silverman, originaire d'Halifax, a longtemps tenu une chronique dans l'hebdomadaire culturel montréalais *Hour*. Il écrit maintenant sur une base régulière pour le site de la prestigieuse *Columbia Journalism Review*, le *Toronto Star* et *BusinessJournalism.org*, en plus d'agir comme directeur de l'information pour *MediaShift*, une création du réseau PBS consacrée aux nouveaux médias.

L'erreur journalistique constitue son pain quotidien dans son site *regrettheerror.com*, dont le slogan annonce: «Mistakes happen». Cette très utile machine à écraser les boulettes existe depuis 2004. C'est elle qui relaie le concours de la pire erreur.

«Je voulais créer un blogue pour me démarquer en journalisme et je me suis vite rendu à l'évidence que les erreurs offraient un sujet idéal, explique M. Silverman, devenu depuis un grand expert en la matière. Elles sont nombreuses et stimulent de courts commentaires. Elles sont aussi souvent drôles ou choquantes. En plus, la précision des faits demeure fondamentale pour le métier de journaliste, et pourtant aucun blogueur ne s'y intéressait de manière spécialisée.»

Graig Silverman a même publié une bible de référence sur le sujet, le livre *Regret the Error* (Viking Canada, 2007), qui comprend une recherche historique sur l'évolution des mécanismes pour faire la chasse aux faux dans le vaste monde de l'édition, de l'infor-

mation, des communications. Maintenant, de quatre à six articles sur dix contiendraient des erreurs (surtout des noms mal orthographiés, une de mes spécialités personnelles — *mea culpa*) et environ le tiers des reportages télé, dont le format compact offre aussi beaucoup moins de chances de fauter.

«Ma démarche repose sur une conception positive, explique le grand gardien du vrai. L'idée, c'est de critiquer pour s'améliorer, et surtout pas de se moquer ou de dénigrer. Il faut simplement admettre que les erreurs sont courantes, amusantes parfois, mais qu'il faut les réduire autant que possible.»

Corriger rapidement

Le donneur de leçons ajoute n'avoir jamais reçu un commentaire désobligeant d'un collègue épingle. Les écoles de journalisme apprécient particulièrement son travail. Lui-même l'assimile davantage à la critique des médias qu'à la traditionnelle fonction de «vérificateur de faits» (*fact checkers*), bien que les deux avancent en cordee.

L'Allemagne demeure le champion mondial toutes catégories de la vérification. M. Silverman y était cet hiver pour la première conférence internationale sur le sujet. Le magazine *Der Spiegel* emploie environ quatre-vingts (80) vérificateurs qui bossent à temps plein pour tout, mais alors tout, passer au tamis. C'est quatre fois plus de gens que le meilleur élève de la classe médiatique américaine. Et, en cette matière, les médias québécois francophones portent le bonnet d'âne.

«Je crois que c'est une grave

erreur pour n'importe quelle industrie de ne pas porter attention à la qualité», explique M. Silverman, sans rien dire de précis sur les publications québécoises en français, qu'il ne fréquente pas suffisamment pour les juger. «C'est vrai pour les autos comme pour les journaux. Dans le contexte des très profondes mutations actuelles, les médias traditionnels devraient donc encore plus s'intéresser à la vérification des faits, qui augmente la crédibilité de leur offre et permet en fin de compte de la démarquer avantageusement.»

Inacceptable

Les grands principes de justice valent aussi pour la pratique du journalisme, un métier qui multiplie à l'excès les occasions de pécher: personne ne se résume à sa pire action et chacun a droit à une forme ou une autre de pardon. Enfin, une fois la faute avouée et amendée...

M. Silverman recommande aux médias de systématiser l'identification des grandes et petites errances pour aider à ne pas les reproduire. Il ajoute que le correctif idéal doit paraître vite et être explicite. Le *Toronto Star* a un préposé aux erreurs qui reçoit les plaintes. Le *Devoir* leur réserve un espace et a standardisé la rédaction des notices.

«Il n'y a pas de honte à faire une erreur, mais il est inacceptable de la cacher, conclut M. Silverman, qui ne se considère pas au-dessus de la mêlée. Personne n'est parfait et il faut avoir l'humilité de le reconnaître, demeurer très honnête et très ouvert. Chaque fois que je fais une erreur, je publie un rectificatif.»

En général, les remords et la contrition n'étouffent pas les médias, comme le montre le prétendant au titre peu enviable d'erreur de 2010, le sérieux journal britannique *The Independent*. Le mois dernier, il a publié en une la photo d'un homme en uniforme avec ce titre: «Recherché pour l'assassinat de 430 000 juifs, il a échappé à la justice pendant 67 ans et est mort en homme libre».

Le problème, c'est que la photo illustrant cette une était celle non pas du criminel nazi Samuel Kunz, mais d'un comédien croate contemporain. *The Independent* a mis un bon mois avant de publier un erratum et des excuses de cinq lignes...

Le Devoir

MÉDIAS

Une gorgée de cette décennie

Le pionnier des sondages d'opinion, George Gallup, aimait répéter qu'il suffit d'une gorgée pour tester une bouteille. De même, il suffit de goûter la dernière semaine médiatique pour se rappeler toute la décennie qui achève.

L'expérience laisse un arrière-goût amer-doux comme l'ensemble des gigantesques mutations en cours, porteuses de menaces et de promesses. Comme bien d'autres révolutions, celle du numérique, toujours en cours, renverse le monde pour le meilleur et pour le pire.



STÉPHANE BAILLARGEON

Premier événement notable: l'attribution du contrat exclusif de distribution dans le métro de Montréal au quotidien gratuit *24 Heures*. L'entente dévoilée jeudi entrera en vigueur le 3 janvier, avec pour première conséquence le rejet hors des stations du concurrent *Métro*, en place depuis 2001.

La graine des gratuits quotidiens, plantée à la fin du XX^e siècle, a fleuri depuis, ici comme ailleurs. Chaque jour, dans une soixantaine de pays, une vingtaine de millions d'exemplaires distribués à l'œil rejoignent maintenant deux fois plus de lecteurs.

En même temps, la victoire de *24 Heures* signale une autre extension du domaine de la lutte pour son propriétaire, l'empire Québecor. Les plus solidaires observeront que le produit ne fait que passer de l'autre côté des portes du réseau de transport métropolitain. Les plus lucides renoueront que le consortium contrôlant déjà la part du lion des communications au Québec en ingurgite encore un peu plus.

Le deuxième cas concerne le téléchargement illégal. Une enquête menée par l'agence Calysto auprès de 35 000 ados français montre que les trois quarts des 15-17 ans «récupèrent» maintenant sur une base régulière de la musique piratée dans Internet. Le vol commence très tôt, dès 11 ans, pour un jeune sur deux.

Une autre enquête, de la British Recorded Music Industry cette fois, dépeint toute la Grande-Bretagne comme une nation de pirates. Trois chansons sur quatre, soit 1,2 milliard de fichiers musicaux, auraient été téléchargées illégalement par les Britanniques en 2010.

Ici même, les conservateurs refusent de modifier leur projet de législation relatif aux droits d'auteur qui ne prévoit aucune

redevance sur la vente des lecteurs personnels de fichiers musicaux. Les artistes québécois ont manifesté leur colère sur la Colline parlementaire. En vain, puisqu'Ottawa ne veut pas de «taxe iPod». Ce baladeur iconique a été lancé le 23 octobre 2001. En moyenne, un iPod contient maintenant l'équivalent d'un millier de dollars de chansons piratées.

La décennie de la dématérialisation et des réseaux sociaux a aussi été célébrée en force avec la nomination de Mark Zuckerberg, fondateur de Facebook, comme personnalité de l'année par le magazine *Time*. À lui seul, ce système réticulaire met en contact un Terrien sur douze, surtout des Occidentaux, évidemment.

Il y a vraiment beaucoup, beaucoup d'ironie à voir ceci encenser cela. Le *Time* est un des très grands perdants des causes combinées de la révolution Internet. Encore cette année, la publication a vu ses ventes en kiosques chuter du tiers. La version canadienne a été abandonnée en 2009.

«Baloue» dégonflée

Il y a dix ans, pourtant, la publication, alors tout juste intégrée au consortium AOL-Time-Warner, pensait voir s'ouvrir un siècle encore plus radieux. La «baloue» a dégonflé enfin, pour les journalistes et l'information à l'ancienne, qui ont beaucoup fait les frais de la mutation numérique liée à la crise économique. Les patrons de presse en ont profité pour comprimer les effectifs et les avantages des rescapés.

Rien n'indique que la prochaine bouteille, débouchée dans quelques jours, ne sera pas tirée de la même cuvée. Au moins, la semaine dernière, la commission parlementaire de la culture a confirmé son intention de se pencher sur le conflit au *Journal de Montréal*, notamment sur les dispositions antibourgeois de grève du Code du travail n'interdisant pas le télétravail de «salariés de substitution», assimilés à des *scabs* par les syndicats. Les audiences commenceront le 1^{er} février et le patron de Québecor sera invité à y participer.

Le *lock-out* aura alors un peu plus de deux ans. La création de Québecor Media, après l'achat de Vidéotron et TVA, aura un peu plus de dix ans. Et en avant comme maintenant, avec le même arrière-goût...

À LA TÉLÉVISION

CANAL	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minuit
SRC	La Téléjournal 18 h	2010 vue par téléjo.	Un gars, une fille	Les Parent	En direct de l'univers / Yvon Deschamps, Judi Richards.	GRIFFIN ET PHOENIX (2006) avec Dermot Mulroney, Sarah Paulson, Amanda Peet.	Un train pour Noël / Dr Gilles Julien, Alain Labrie.	Le Téléjournal	22h45 Nouv. sports	AMES SOEURS (2008) avec Zoe Tapper, Anna Madeley, Amanda Plummer.			
TVA	TVA Nouvelles	Les Gags	La classe de 5e						TVA Nouvelles	LE CLOWN EST LEWIS.	ROI (1954) avec Dean Martin, Joanne Dru, Jerry Lewis.		
TQ	Kaboum!	ASTERIX ET LA VOIX DE PIERRE TORNADÉ, Roger Carel.	SURPRISE DE CÉSAR (1985) avec Pierre Tornade, Roger Carel.		National Geographic / Hippopotame: Géant d'Afrique	A TRAVERS L'UNIVERS (2007) ANDERSON, Jim Sturgess.			avec Evan Rachel Wood, Joe		23h20 LA VÉRITÉ SUR LES CHATS ET LES CHIENS (1996) Janeane Garofalo.		
V	Atomes crochus	Rire et délire	Taxi payant	Rire et délire	LE COURRIER DE NOËL (2010) Watts, A.J. Buckley.	avec Ashley Scott, Rolonda			Un gars le soir	Dumont	South Park	Call TV	
RDI	RDI monde	RDI économie	24 heures en 60 minutes		Les grands reportages	Le Téléjournal RDI			RDI économie	Le National	Le Téléjournal	23h45 Sports	24 heures
TV5	17h50 Champion	Journal FR	La vie est un cirque		Questions championnat / Spéciale	Grandes écoles contre Campus			Apocalypse	TV5 le journal	23h35 Musée	0h05 Elucidé	
D	Grand rire Québec	Partie 1 de 3	Ça bouge en grand		Ça bouge en grand	Ça bouge en grand			Homicides	Parasites		Docu-D	
VIE	Desserts Pa.	Décortique ta vie	ByeMaison	Réception V	A louer	Changement déco	Le téléphone	Célibataires re.	Décore ta vie	Airoldi-sortie	La cigogne	PASSIONADA (2003)	
MP	17h30 Palmars		L'univers M+	M.Net	Top Modèle	Bienvenue à Jersey Shore	Bienvenue à Jersey Shore	Millionnaires à tout prix	Coup de rock	Séduction 101	Benezra reçoit	L'univers M+	
MX	Génération 70		Benezra reçoit	Décline toi	La danse des étoiles	Dans le trouble / Ma famille	VRAK la vie	Le Steph show	Frank Girard	Fan Club	Les Simpson	Presserabelle	Pur délice
VRAK TV	Vie secrète ado		Famille parfaite	Grenade?	20h15 Intéridé	Cinéma	LES SIMPSON	Family Guy	TêtesClaques	South Park	Les Simpson	Cosmos	Hors d'ondes
TF1	Les Simpson	WAKKO'S WISH (1999)							L'antichambre (D)		Sports 30	Lutte impact	Star Wars
RDS	Sports 30		Hockey 360°	LNH Hockey / Ducks d'Anaheim c. Bruins de Boston (D)	Pilotes des glaces / L'initiation	NCIS enquêtes Partie 1 de 2	Danser?	Les grandes entrevues / Guy A. Lepage	DOROTHY DANDRIDGE (1999) avec Halle Berry, Brent Spiner.	Yvon Deschamps au Manoir Rouville-Campbell		Rumeurs	
HISTORIA	Passion maisons		A vos marteaux						Bones / Les messagers	Victimes du passé		Paris enquêtes	
ARTV	Terre humaine / Le Campus		Comme magie	Rumeurs					Le sanctuaire Partie 1 de 2	Sales Jobs		Comment.fait	
SERIES+	Les vies rêvées d'Erica		The Border: Haute surveillance		The Border: Haute surveillance	C.S.I.: Les experts	FlashForward					Communisme	
ZTELE	La porte d'Atlantis		Jobs de bras	Comment.fait	RévolutionTranquille	Documentaire / L'envoieé symphonique					McGill Head		
C. SAVOIR	Les rencontres de l'Acfas		Contact	19h50 Artistes									
EVASION	Fourchette et sac à dos		Top 10 de Francis		Le top du luxe, selon Forbes	Reliques saintes	Rallye autour du monde				Soleil tout inclus	Fourchette	
TF1	Oui oui	Hiver/ Léon	Un monde de passions		Les Pères Noël du monde	LA CHINOISE (1967) avec Jean-Pierre Léaud, Anne Wizamsky.	Sur les pas de... / Tchaikovsky				Arrêt court		
Cinépop	PURPLE RAIN (V.F.) (1984)	avec Apollonia Kotero, Prince.	LA FIEVRE DES PLANCHES (1980) avec Irene Cara, Eddie Barth.						22h15 EN TOUTE BONNE FOI (1992) Steve Martin.			Cinéma	
Sécran	17h20 RAPIDES ET DANGE...		19h10 TROP BELLE! (2010) avec Alice Eve, Jay Baruchel.						Hung (v.f.)	Entourage	MALEDICTION AU CONNECTICUT (2009)		
Planète	Éléphants de mer		La route des Incas	Dakinis sagesse	Le guide de l'auto	Walpole, une île mystérieuse	Biotiful Planet				La route d'Amazonie	Banditisme	
VOX	Mémoire P	Mise à jour	Bar à Victor	Mémoire P	Le guide de l'auto	Le Lab	Mise à jour				Le guide de l'auto	Mémoire P	
CBC	17h00 News	Coronation St.	Wheel Fortune	Jeopardy!	ELF (2003) avec James Caan, Bob Newhart, Will Ferrell.						22h55 CBCNews	23h40 Mercier	Ghost
CTV (Mont.)	News		Dan for Mayor	Hiccups	Flashpoint / Who's George?	EIGHT DAYS TO LIVE (2006) avec Shawn Doyle, Kelly Rowan.					News	CTV News	0h05 Daily Sh.
GBL	News	End Leash	E.T. Canada	Ent. Tonight	House / Merry Little Christmas	House / Joy to the World	Hawaii Five-0 / Lanakila				News	Make or Break	Ent. Tonight
TVO	JungleBook	Little Reindeer	Victorian Farm		Midsomer Murders / The Glitch	Midsomer Murders / The Glitch	The Seven Ages of Britain				The Shield Partie 1 de 2	Cinéma	
ABC	Smarter Than	World News	Fox 44 News	The Office	Skating With the Stars	Castle Partie 1 de 2	Castle Partie 2 de 2				TMZ	23h35 News	0h05 Kimmel
CBS	Evening News		The Office	Ent. Tonight	Met-Mother	Rules of Eng	Hawaii Five-0 / Lanakila				23h35 David Letterman	23h35 Tonight Show J. Leno	
NBC	News	NBC News	Jeopardy!	Wheel Fortune	The Sing-Off	Million Dollar Money Drop	Chuck				News	Entourage	Enthusiasm
FOX	The Simpsons	Met-Mother					Fox 44 News				Met-Mother		
PBS (33)	News	Profile	Journal	Antiques Roadshow	Antiques Roadshow	Independent Lens / The Calling Partie 1 de 2					Business	Charlie Rose	
PBS (57)	News	Business	PBS NewsHour	Antiques Roadshow	Antiques Roadshow	Independent Lens / The Calling Partie 1 de 2					News	Charlie Rose	
CTV (Com.)	News		Dan for Mayor	Hiccups	Flashpoint / Who's George?	EIGHT DAYS TO LIVE (2006) avec Shawn Doyle, Kelly Rowan.					News	CTV News	0h05 Daily Sh.
A&E	Intervention / Lorna		Intervention / Ashley		Intervention / Rob	Intervention / Darick	Hoarders / Andrew/ Lydia				Hoarders	Intervention	
BRAVO	Criminal Minds / Public Enemy	Canada's Worst Driver	Da Vinci's Inquest	Daily Planet	Christmas Together	MythBusters	Criminal Minds / Public Enemy				Criminal Minds / Public Enemy	Law & Order	
DISCOVERY	Exploring Hitler's Munich		Dogfights / No Room for Error		Nazi Hunters / Erich Priebke	World War II / Bloods Resolve	Auction Kings / Auction Kings				Daily Planet	MythBusters	
HISTORY	Silent Witness Partie 1 de 2		CHRISTMAS ON CHESTNUT STREET (2006) Kristen Dalton.				Greatest Tank Battle				Nazi Hunters / Erich Priebke	Dogfights	
SHOWCASE	SportsCentre		NFL Monday Night Countdown (D)		LNF Football / Bears de Chicago c. Vikings du Minnesota (D)		Drop Dead Diva				NCIS / Silent Night	NCIS	
TSN	12/20	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minuit

Classification des films: (1) Chef-d'œuvre — (2) Excellent — (3) Très bon — (4) Bon — (5) Passable — (6) Médiocre — (7) Minable

NOS CHOIX

CE SOIR

Amélie Gaudreau

YVON EN VEDETTE

Il a annoncé sa retraite la semaine dernière, mais il est encore bien présent dans le cœur de ses admirateurs... et au petit écran. Ce soir, on célèbre ses influences musicales (et celles de sa douce Judi) dans une spéciale de Noël d'*En direct de l'univers*. Un peu plus tard sur une autre chaîne, on le retrouve à l'occasion d'un spectacle enregistré dans son manoir, dans lequel il reprenait quelques-uns de ses classiques. *Radio-Canada, 20h, et Artv, 22h*

ACROSS THE UNIVERSE

Un choix pour les «beatlemaniacs» et autres fredonneurs du dimanche des mélodies du célèbre quatuor de Liverpool: une comédie musicale basée sur leurs chansons, mises en images avec créativité par la réalisatrice Julie Taymor, qui était derrière la caméra pour le magnifique *Frida*. *Télé-Québec, 21h*

THE CALLING

Un autre projet ambitieux du secteur information de la chaîne publique américaine: l'équipe de *Independent Lens* a suivi pendant 18 mois sept futurs membres du clergé de leur religion respectueuse dans le pays de tous les extrêmes, de la liberté religieuse, et où Dieu (peu importe la forme qu'il prend) est omniprésent: les États-Unis. La première partie ce soir et la suite demain. *PBS, 21h*

CULTURE

1913-2010

L'éminente helléniste Jacqueline de Romilly rejoint ses « chers Grecs »

CÉCILE ROUX

Paris — Elle a rejoint ses « chers Grecs », Thucydide, Hérodote, Eschyle, Euripide ou Sophocle. Première femme professeure au Collège de France, l'académicienne Jacqueline de Romilly avait lié sa vie à la Grèce antique, partageant ses émerveillements pour les trésors de sa littérature et la naissance d'idées majeures.

L'immense helléniste s'est éteinte samedi à l'hôpital Ambroise-Paré, à Boulogne-Billancourt, selon son éditeur, Bernard de Fallois. Elle avait 97 ans.

Toute sa vie, la philologue avait mené un combat en faveur de l'apprentissage des langues anciennes et de la connaissance des mots pour faire barrage à la violence de la société. À ses yeux, l'enseignement des humanités donnait la possibilité de « retrouver l'élan intérieur, la simplicité première et l'éveil ».

Sa carrière est jalonnée de nombreux ouvrages sur les auteurs de l'époque classique (comme *Thucydide et les tragiques*) ou sur l'histoire des idées et leur analyse dans la pensée grecque, particulièrement la loi et la démocratie, la douceur, la psychologie.

En 1995, elle avait reçu la nationalité grecque, avant d'être nommée six ans plus tard ambassadrice de l'hellénisme. « J'ai beaucoup plus rencontré Périclès et Eschyle que mes contemporains, confiait-elle au magazine *Lire* à 91 ans. Ils peuplent ma vie, de mon réveil à mon coucher ».

Sa carrière

Née à Chartres le 26 mars 1913, la fille de Jeanne Malvoisin, auteure de romans et de contes, et de Maxime David,

professeur de philosophie tué pendant la Première Guerre mondiale, se passionne très vite pour les lettres classiques. Alors au lycée Molière, elle obtient des prix de grec et de latin au concours général en 1930, première année où les filles peuvent concourir. « Rien par la suite ne m'a jamais rendue aussi heureuse », dira-t-elle plus tard.

Ses études la conduiront à Louis-le-Grand, à l'École normale supérieure de la rue d'Ulm et à la Sorbonne. Et c'est un « hasard » — une lecture d'été — qui l'amènera à travailler sur Thucydide, historien du V^e siècle avant Jésus-Christ. « En phrases denses, chargées de sens, hautes, subtiles, Thucydide pensait pour moi, en avant de moi », écrira-t-elle dans *Pourquoi la Grèce?* (1992).

Agrégée de lettres (1936), docteure ès lettres (1947), la jeune femme, qui épousera en 1940 Michel Worms de Romilly — dont elle divorcera — enseigne quelques années durant dans des lycées, puis se voit contrainte d'arrêter, le statut des juifs appliqué en octobre 1940 l'empêchant de dispenser des cours. La guerre finie, elle deviendra professeure de langue et de littérature grecques à l'Université de Lille (1949-1957), avant de rejoindre la Sorbonne de 1957 à 1973, date à laquelle elle sera la première femme nommée professeure au Collège de France, où sa chaire s'intitulera La Grèce et la formation de la pensée morale et politique.

En 1975, Jacqueline de Romilly sera aussi la première femme à devenir membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, qu'elle présidera en 1987. Et, huit ans après Marguerite Yourcenar, elle sera la deuxième femme à re-

Elle fut la deuxième femme, après Marguerite Yourcenar, à rejoindre, en 1988, l'Académie française



BERTRAND GUAY AFP

Jacqueline de Romilly, photographiée en 2008 à l'occasion de l'hommage qui lui était rendu par le gouvernement grec pour sa « contribution exceptionnelle » à la littérature grecque

joindre, en 1988, l'Académie française.

« C'est incontestable, j'ai été gâtée », avouait-elle en 2007 au *Point*. « J'ai eu la chance d'appartenir à une génération où les femmes accédaient pour la première fois au podium, où les portes s'ouvraient enfin ».

Sa connaissance de la Grèce ancienne lui vaudra des honneurs à l'étranger: elle est membre de nombre d'académies et docteur *honoris causa* de plusieurs universités en Europe, au Canada et aux États-Unis. Plusieurs distinctions lui seront décernées, dont le Grand Prix de l'Académie française (1984) et le prix Onassis pour la culture (Athènes, 1995).

La cause de l'enseignement

Le grand public la découvrira en 1984 à l'occasion de son pas-

sage à l'émission télévisée *Apostrophes* pour son livre intitulé *L'Enseignement en détresse*. Un cri d'alarme qu'elle ne cessera de lancer, fondant Sauvegarde des enseignements littéraires et Elan nouveau des citoyens, deux associations pour « réveiller les valeurs de la démocratie » et les « remettre au cœur du débat citoyen ».

En 2007, cette femme à la formidable énergie avait signé un appel lancé aux candidats à la présidentielle pour dénoncer la « catastrophe éducative ». « Pas très optimiste », elle espérait un sursaut, sinon, prévenait-elle, « nous allons vers une catastrophe et nous entrons dans une ère de barbarie ».

Invitée à dévoiler son secret de jouvence, Jacqueline de Romilly se disait habitée par la « conviction » et portée par la « force » que cela procure. Mais

la vieillesse est un « terrible combat », « tout se dégrade, se défait, pouah, affreux! », lançait la philologue, pratiquement devenue aveugle.

L'helléniste, qui « n'aimait l'histoire que dans la mesure où elle explique la littérature », se déclarait passionnée, dans les textes grecs, par « la rencontre avec la naissance de la pensée raisonnée » et « l'irruption de la lumière » dans « un monde encore confus et obscur ».

En marge de ses ouvrages savants, Jacqueline de Romilly avait écrit des livres grand public, des nouvelles et un roman, *Ouverture à cœur*, à 75 ans. Dans l'un de ses derniers livres, paru en 2008, *Sourire innombrable* — des « mémoires pour rire » — elle évoquait sa mère avec tendresse. Un livre loin de la Grèce ancienne mais dont le titre

même rappelait la puissance des liens qui l'unissaient à ses auteurs. À sa source, un vers d'Eschyle: « Le sourire incommensurable de la vague marine ».

Hommages

Le président Nicolas Sarkozy a salué sa mémoire, jugeant qu'avec elle s'éteint « une grande humaniste dont la parole nous manquera ».

« Jacqueline de Romilly a contribué autant à l'édification intellectuelle des jeunes générations, à l'instruction du grand public par ses nombreux ouvrages, qu'à la libération de la femme par l'exemple qu'elle a donné de sa propre élévation », indique-t-il dans un communiqué.

Le ministre de la Culture, Frédéric Mitterrand, a rendu hommage à « l'un des très grands esprits de notre temps ».

« La Grèce aujourd'hui est en deuil, a indiqué le ministre grec de la Culture dans un communiqué. Dans des moments difficiles pour le pays, dont la réputation est souvent mise à l'épreuve, sa voix et son œuvre furent déterminants pour mettre en valeur la culture grecque [...], notre pays a rarement eu de tels alliés. »

« C'est une perte pour notre pays », a estimé, sur France Info, l'historienne Hélène Carrère d'Encausse, jugeant que le meilleur hommage à lui rendre « serait d'attacher plus d'importance désormais à la langue grecque, dont elle a été le plus grand défenseur dans notre pays ».

« Elle faisait la conquête de beaucoup de gens parce qu'elle était extrêmement simple, mais en même temps elle était assez ferme dans sa manière d'être, a écrit Bernard de Fallois. Elle désarmait par son espèce d'auto-rité naturelle. Elle avait ce mélange de simplicité, de sérieux et de gaieté des grands professeurs », a-t-il ajouté.

The Associated Press et Agence France-Presse

THÉÂTRE

Bienvenue dans le club

CRAVATE CLUB

Texte: Fabrice Roger-Lacan. Mise en scène: Patrice Coquerneau. Une production du Ludik Théâtre présentée à la Cinquième Salle de la Place des Arts jusqu'au 23 décembre.

ALEXANDRE CADIEUX

Si la pièce *Cravate Club*, de Fabrice Roger-Lacan, fut écrite il y a dix ans, on peut dire sans se tromper qu'elle cadre fort bien dans notre ère Facebook. Le texte du scénariste français, petit-fils du psychanalyste de renom, traite en effet de notre criant besoin d'amour, de reconnaissance et d'appartenance, ainsi que de nos définitions parfois extensibles du terme « amitié » et des valeurs qui s'y rattachent traditionnellement: loyauté, confiance, sincérité.

Roger-Lacan a ainsi construit un amusant duel entre deux copains architectes dont la firme connaît un certain essor. Malgré la franche camaraderie qui les unit, Adrien n'assistera pas à la petite fête organisée pour les 40 ans de Bernard; en effet, il ne peut manquer le souper mensuel de son club, un engagement dont Bernard entend parler pour la première fois.

Dès lors, ce dernier ne nourrit qu'une seule obsession: être admis dans ce mystérieux groupe dont les membres portent une cravate bleue et se font appeler les Porcs-épics. Rappelons que, pour Schopenhauer, la vie de ces rongeurs symbolise bien le paradoxe des rapports humains: s'ils ont besoin de la chaleur que la proximité des autres leur apporte, ils ne peu-

vent jamais se serrer de trop près sans se faire piquer.

Pour que la confrontation entre les deux hommes et la fulgurante destruction psychique de Bernard — qui semble prêt à d'énormes bassesses pour accéder aux hautes sphères — fonctionne, il faut que l'ensemble bénéficie à la fois d'une précision digne d'un mécanisme d'horlogerie dans l'exécution et d'interprètes au diapason. Or c'est justement avec ces deux éléments que le bât blesse dans l'actuelle production du Ludik Théâtre, un spectacle au rythme laborieux dans lequel les acteurs n'arrivent pas à nous convaincre qu'il existe une quelconque chimie entre eux.

Interprète lui-même doué pour la comédie, Patrice Coquerneau, qui se contente ici de signer une mise en scène sans vigueur, joue bien avec quelques procédés prometteurs — théâtre d'ombres, décor manipulé à vue — qui finissent pourtant par lasser tant ils apportent peu au propos. La scène baigne dans un éclairage verdâtre, drôle d'aquarium où batifolent mollement les deux comédiens. Mario Morin, en Adrien, a peu de nuances de jeu dans son arsenal; face à lui, Didier Lucien cabotine par soubresauts et décline en une boiteuse progression la descente aux enfers de son personnage.

Bref, cette comédie man-que singulièrement de nerf et de précision, alors que l'affrontement psychologique (doublé d'un commentaire social) qui devrait en être le cœur laisse froid tant il manque d'engagement.

Collaborateur du Devoir

Jérôme Minière au La Tulipe

Des pieds qui dansent, des mains qui tapent, une foule qui rit

PHILIPPE PAPINEAU

Jérôme Minière n'a peut-être pas l'énergie volcanique de Yann Perreau, mais vendredi, pour sa rentrée montréalaise au La Tulipe, il s'est payé une soirée dansante à souhait, parsemée de moments cocasses.

Les morceaux de son plus récent disque, *Le Vrai le faux*, étant parmi les plus entraînants du répertoire du natif d'Orléans, on espérait que Minière jouerait la carte du *groove*. D'autant plus qu'il n'est peut-être pas Perreau, mais qu'il lui avait quand même chipé son claviériste, Alex McMahon, pour l'occasion.

Une consécration pour le cirque Éloïze

Rain est bien reçu à Paris

MICHEL DOLBEC

Paris — C'est le journal *Le Monde* qui le dit: *Rain* — Comme une pluie dans tes yeux, le spectacle du cirque Éloïze, est « bien parti pour casser la baraque » à Paris pendant la période des Fêtes.

La troupe québécoise s'est installée pour un mois et 26 représentations au prestigieux Théâtre du Rond-Point (des Champs-Élysées), dirigé par le metteur en scène et comédien Jean-Michel Ribes. Marquée par une longue « ovation », la première, jeudi soir, a été triomphale. Les places se vendent très bien et des « supplémentaires » sont à prévoir.

En 2006, *Rain* avait déjà tenu l'affiche pendant six semaines au Trianon, aux pieds de la butte Montmartre. Unanime, la critique s'était montrée « proprement émerveillée par ce spectacle sans nul autre pareil » (*Les Échos*); son enthousiasme n'a pas faibli depuis.

En fin de semaine, *Le Monde* parlait ainsi d'une « pluie de bonheur entre ciel et terre », d'un spec-

Et c'est pile ce qui s'est passé. Les claviers ont rononné tout au long, jouant à la fois le rôle de la basse et de l'appui mélodique, faisant battre les pièces d'une énergie un peu kitsch, mais hyperdansante. C'était vraiment chouette lors de *Des pieds et des mains*, et surprenant avec *Poussière d'or*, réinventée pour l'occasion.

Même Jérôme Minière, au naturel plutôt timide, a surpris pendant un enchaînement des pièces *Dans ton oreille*, *Une chanson toute nue* et *Rien à vous dire*. Profitant d'un moment volontairement rétro, le chanteur a sorti son boa rouge et ses lunettes fumées, s'accrochant au

cou une boîte à rythme en déliant comme rarement on l'avait vu. Minière qui sautait partout, son micro à la main? Eh ben!

Jérôme Minière s'est aussi amusé, entre ses blocs musicaux, à nous faire rire avec des diapos et des vidéos reprenant l'esthétique des capsules animées qu'il avait mises en ligne pendant les semaines ayant précédé la parution de *Le Vrai le faux*. Pastiche de Google Maps, apparition de Bob, le patron de la Frime, délire sur les électrosensibles réfugiés en forêt... L'imaginaire de Minière n'est visiblement pas près de l'épuisement. Le gars prend la musique au sérieux, mais il ne se prend pas au sérieux.

Le public a eu droit aux douze pièces de *Le Vrai le faux*, mais aussi à presque autant de plus anciens morceaux, comme *Histoires d'espions* — tiré de la trame sonore du film *Du Pic au cœur* — *Un Avis de défaite* (lancée en 1996!) ou *Complainte d'un produit de l'imagination*, de son époque Herri Kopter. Un constat se dégage: selon les époques, Jérôme Minière s'est beaucoup transformé dans le son et le ton, mais il a toujours eu le sens du refrain et de la formule. Le voici aujourd'hui à son meilleur.

Le Devoir

EN BREF

Décès de Captain Beefheart

San Francisco — Le musicien et artiste américain Don Van Vliet, alias Captain Beefheart, est mort vendredi à l'âge de 69 ans. La galerie Michael Werner à New York, qui expose ses peintures, a confirmé le décès de l'artiste en Californie. L'album *Trout Mask Replica*, sorti en 1969 par Captain Beefheart & His Magic Band, est son œuvre la plus connue. Il a permis à Van Vliet, par son blues rock déconstruit et combiné à d'autres genres, de s'assurer une place majeure dans l'histoire du rock. Le magazine *Rolling Stone* a récemment classé *Trout Mask Replica*, produit par Frank Zappa, au 58^e rang sur sa liste des 500 plus grands albums de tous les temps. — The Associated Press

La Presse canadienne